Les CQP du BTP

Faites reconnaître

vos compétences

CQP Insuffler des isolants thermo-acoustiques en vrac

Le CQP (Certificat de qualification professionnelle) est une certification professionnelle créée, délivrée par les professionnels. Il reconnait et certifie les compétences des salariés par les professionnels des secteurs du bâtiment et des travaux publics.

La technique d'isolation par insufflation consiste à remplir des cavités avec un matériau isolant thermo-acoustique en vrac conventionnel (laine de verre, laine de roche, ouate de cellulose) ou biosourcé (coton, chanvre, laine de mouton, paille) à l'aide d'un matériel à insuffler adapté, afin d'atteindre la performance énergétique et acoustique définie dans le descriptif des travaux.

Quelles compétences ?

- Organiser son poste de travail d'insufflation d'isolants en vrac
- Réaliser les travaux préalables à l'insufflation des matériaux
- Insuffler des isolants en vrac
- Clôturer son chantier

Comment valider le CQP ?

- Après un parcours de formation continue
- Par l'expérience

Comment accéder au CQP ?

- Tous les professionnels des métiers du bâtiment qu'ils soient salariés déjà en poste souhaitant faire reconnaître leur expérience professionnelle ou demandeurs d'emploi avec ou sans expérience dans le bâtiment ayant suivi un parcours de formation en lien avec la certification visée.

Quel niveau ?

Non concerné

Pour aller plus loin

SNI SYNDICAT NATIONAL DE L'ISOLATION

CCCA BTP

Vous souhaitez en savoir davantage ?
RDV sur le site de la FFB